



## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 8 janvier 2024**

**COATICOOK, le 8 janvier 2024** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait l'entretien de la signalisation et le débroussaillage un peu partout sur le territoire. Quelques réparations ont été effectuées en secteur rural. Les équipes ont assuré le déneigement des rues, des stationnements et des trottoirs ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont géré quelques petites pannes mineures de jour (<1h) causé par des branches qui touchaient au fils au cours du verglas du 11 décembre. Plusieurs projets de ligne et de raccordements ont été effectués au cours du mois ;
- Division des infrastructures, l'équipe a terminé l'actualisation des plans, de mise à niveau des inventaires et de mise à l'ordre des équipements d'intervention. L'année 2024 a débuté avec un bris d'aqueduc sur la rue Maple ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont fait l'élagage dans certains parcs et sur la piste cyclable. Elles ont participé à la préparation d'événements : défilé du père Noël.

#### **Urbanisme et environnement**

Nomination de Madame Claudia Charron à titre de poste de chargée de projet en environnement

Un processus de sélection et d'entrevues s'est déroulé pour procéder à l'embauche d'un chargé de projet en environnement. Cette ressource aura notamment pour mandat de planifier et de réaliser les projets en lien avec l'environnement (protection de l'eau, gestion des milieux naturels, politique environnementale, etc.) et à planifier et déployer une stratégie permettant à la Ville de favoriser les actions et réflexes environnementaux dans ses actions. Le conseil a procédé à l'embauche de Madame Claudia Charron à titre de poste de chargée de projet en environnement à partir du 15 janvier 2024.

#### Demande à la Société d'habitation du Québec de participer au programme Rénovation-Québec

La Ville désire encourager la rénovation et l'amélioration des logements résidentiels sur son territoire. La Société d'Habitation du Québec a élaboré un programme visant la rénovation résidentielle, l'adaptation de domicile, la transformation de bâtiments, l'accession à la propriété, etc. La municipalité souhaite bénéficier de ce programme pour la revitalisation des bâtiments dans le périmètre urbain et la conversion de bâtiments en multirésidentiel. Le conseil a résolu de signifier son intérêt favorable à la Société d'habitation du Québec de participer au programme Rénovation-Québec et de déterminer pour l'année 2024, un budget de l'ordre de 600 000 \$ pour l'ensemble du programme rénovation Québec, soit une part de 300 000 \$ de la Ville et une part de 300 000 \$ de la SHQ.

#### Nomination des membres du comité de démolition

L'article 4 du règlement no 6-7-2 (2023) concernant les demandes de démolition sur le territoire de la Ville de Coaticook prévoit que le Comité d'évaluation des demandes de démolition soit formé de trois membres du conseil de la Ville de Coaticook qui sont désignés par le conseil de la Ville de Coaticook. Le conseil municipal a convenu que le mandat des membres du Comité d'évaluation des demandes de démolition est d'une durée de deux ans. Messieurs Simon Madore, président, Vincent Brochu et Guy Jubinville ont été nommés à titre de membres du Comité d'évaluation des demandes de démolition pour une période de deux ans ainsi que madame Guylaine Blouin à titre de membre substitut.

#### Mandat à la firme Avizo pour le mandat de Diagnostic d'apports sédimentaires dans le lac Lyster par le ruisseau Gooley

À la suite des fortes pluies du 17 juillet 2023, un volume impressionnant de blocs a été arraché du mont Pinnacle et transporté jusque dans le littoral du lac Lyster, par le ruisseau Gooley, obstruant de ce fait le libre écoulement de l'eau. Des

travaux d'urgence ont été réalisés pour nettoyer le lit du cours d'eau et rétablir le libre écoulement de l'eau. Le cours d'eau est en état de déséquilibre. Compte tenu des changements climatiques, ce scénario risque de se reproduire. Les travaux d'entretien du ruisseau ne sont pas une solution pérenne au problème de sédimentation. La Ville souhaite obtenir un avis professionnel quant aux causes des apports sédimentaires excessifs dans le lac Lyster par le ruisseau Gooley. Ce mandat vise notamment à obtenir un diagnostic des caractéristiques hydrogéomorphologiques et les aléas fluviaux associés au ruisseau Gooley, déterminer s'il y a présence d'un cône alluvial et comment cela peut-il influencer l'apport en sédiments au lac Lyster par le ruisseau Gooley. Le conseil a mandaté la firme Avizo pour un montant avant taxes de 41 195 \$.

### **Développement économique**

#### Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de coeur villageois

La Ville de Coaticook a été certifiée Coeur villageois suite à une démarche entreprise il y a plusieurs années. La certification Coeur villageoise est le résultat d'une démarche de développement dans laquelle la Ville de Coaticook a décidé de s'engager afin de livrer une expérience touristique unique en lien avec la communauté locale et son désir d'accueillir des visiteurs. Le conseil a accepté de renouveler le partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de Coeur villageois.

### **Services extérieurs**

#### Réquisition numéro 2023-98 pour le débroussaillage dans les secteurs ruraux

Du débroussaillage doit être effectué dans les secteurs ruraux. Le conseil a accepté l'offre de service de la compagnie Entreprises Ghislain Lafaille au montant de 26 400 \$ plus les taxes applicables.